|  |  |
| --- | --- |
| **Axe 2** | **Leviers économiques et d’accompagnement des apiculteurs** |
| **Action 2** | **Identifier, lister et diffuser l’ensemble des dispositifs d’aide à l’apiculture en Grand Est (installation, investissements, soutiens financiers à la production**  **et / ou à sa filière, financements des accompagnements techniques...)**  - Rédacteur ADA GE - |
| **Priorité** | 1 |
| **Objectifs** | **Répertorier** et **transmettre** les informations, les opportunités d’accompagnement et les actions qui permettront aux apiculteurs et aux candidats à l’installation de garantir la durabilité financière et technique de leur exploitation apicole et de développer leur cheptel. |
| **Calendrier** | Durée PNA en cours |
| **Contexte** | L’apiculture en Grand Est joue un rôle important dans la production agricole régionale et dans la santé des abeilles domestiques, pollinisateurs cruciaux pour de nombreuses cultures et plantes sauvages. Or, et comme l’apiculture à l’échelle nationale, les apiculteurs de la région Grand Est évoluent dans un écosystème environnemental et économique de plus en plus exigeant, faisant face à de nombreux défis, tels que la crise de la commercialisation du miel, le changement climatique, l'utilisation de pesticides, les maladies des abeilles et la diminution des habitats naturels.  Dans ce contexte, il est primordial de soutenir les apiculteurs afin de garantir la viabilité économique de leur exploitation apicole et ainsi maintenir une présence pérenne de pollinisateurs domestiques sur le territoire national. Ce soutien passe notamment par une connaissance approfondie des dispositifs d'aide et d’appui existants, qu'il s'agisse : d’aides aux financements, d’accompagnements spécialisés et de formations pour développer leurs compétences techniques et sanitaires, ou encore de soutiens financiers pour la production et le développement de la filière apicole.  Le soutien aux investissements, l’accompagnement et la formation permettent d’accroître la production des exploitations apicoles, d’améliorer leur commercialisation, d’assurer la bonne santé de l’abeille et du cheptel, ce qui concourt ainsi à l’amélioration du revenu des apiculteurs. |
| **Description** | Aujourd’hui en Grand Est, la filière apicole est signataire d’un contrat de filière avec la Région Grand Est : <https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2017/05/contrat-filiere-apiculture.pdf>.  Ce contrat de filière est en cours de rédaction pour une nouvelle version qui sera mise en œuvre en janvier 2025.  En complément des aides détaillées en annexe, qui sont des aides individuelles aux apiculteurs, des aides sont aussi allouées aux signataires du contrat de filière (GDS section apicole GE, ADA Grand Est et la FRAGE).  Les objectifs du contrat sont d’apporter des connaissances et des accompagnements sanitaires, des formations à tous les apiculteurs ainsi que des accompagnements aux exploitations professionnelles dans leur développement. Enfin, il y a un objectif de créer des liens avec des structures partenaires existantes afin de favoriser un environnement favorable à l’abeille et autres pollinisateurs.  Plusieurs aides financières existent aujourd'hui en apiculture. Certaines sont disponibles pour tous les agriculteurs et d’autres sont spécifiques à l’apiculture. Cet état des lieux est nécessaire et constitue un point de départ pour proposer des améliorations dans l’action 3 de l’axe 2.   * **Aides Financières : voir annexe 3**   Des fiches explicatives sont disponibles sur le site de l’ADA Grand Est pour permettre une première compréhension des dispositifs et pour rediriger l’apiculteur vers les instances administratives appropriées : https://www.ada-grand-est.org/aides-apiculture/.   * **Accompagnement et formation des apiculteurs : voir annexe 6**   Différentes structures proposent des accompagnements et des formations aux apiculteurs selon leurs statuts et leurs besoins. |
| **Action(s) associée(s)** | **Axe 2 - action 1** |
| **Indicateurs de résultats** | • Nombre de personnes à qui l’information a été diffusée  • Nombre d’apiculteurs formés  • Nombre de formations  • Nombre de rendez-vous installation |
| **Echelle(s) de travail** | Région Grand Est |
| **Evaluation financière** | Financement déjà existant |
| **Pilote(s) de l’action** | ADA Grand Est, FRSEA, DRAAF |
| **Partenaires potentiels** | FRAGE, CRAGE, Région Grand Est |